



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 107 125 \$ DANS L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT RÉGIONAL

Baie-Saint-Paul, le 8 avril 2025 –Le Conseil de la MRC de Charlevoix a accordé 107 125 \$ en contributions financières non remboursables provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, lors de la séance du 26 mars dernier.

Vélo Charlevoix | GRVCC : une vitrine incontournable pour Charlevoix!

Depuis plus de 25 ans, Vélo Charlevoix joue un rôle clé dans le développement et la promotion du cyclisme dans la région et au-delà. Avec ses paysages spectaculaires et son accueil chaleureux, Charlevoix constitue un atout unique pour la tenue d'événements sportifs. Dans ce contexte, le projet « Une vitrine incontournable pour Charlevoix ! » vise à renforcer l'attractivité et la notoriété des événements en peaufinant leur image et leur rayonnement. L'idée est de dégager une image de marque forte et positive pouvant générer un plus grand intérêt de la part des participants, partenaires et collaborateurs potentiels. Pour offrir une expérience professionnelle et dynamique, les sites événementiels seront optimisés avec une approche d'amélioration continue. Vélo Charlevoix intégrera des initiatives écoresponsables pour des événements durables et engagés. La MRC de Charlevoix est heureuse d'octroyer un montant de 30 225 \$ à Vélo Charlevoix via son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) pour la réalisation de son projet dont les coûts sont évalués à 60 450 \$.

Papeterie Saint-Gilles | Stratégie de commercialisation et certificat d'imprimabilité

La Papeterie Saint-Gilles entreprend une transformation de son modèle d'affaires afin d'assurer la rentabilité de ses opérations et le développement de sa mission. Un investissement de 159 585 \$ sera consacré à une stratégie de commercialisation et à l'obtention d'un certificat d'imprimabilité. L'entreprise souhaite démontrer la stabilité de sa production en caractérisant son papier sur une longue période et en collaborant avec des experts du secteur papetier. Elle s'associe également à deux Centres collégiaux de transfert en technologies (CCTT) pour réaliser des tests en laboratoire et optimiser la qualité de ses produits afin de mieux répondre aux exigences des imprimeurs. Avec ce projet, la Papeterie Saint-Gilles mise sur l'innovation pour renforcer son positionnement dans l'industrie papetière québécoise au Québec. La MRC de Charlevoix est fière d'accorder un montant de 76 900 \$ à la Papeterie Saint-Gilles via son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

« Les vocations uniques de la Papeterie Saint-Gilles et de Vélo Charlevoix font d'eux des références, voire des sommités dans leur domaine respectif. C'est donc une fierté pour moi de savoir que la MRC de Charlevoix, par le biais du FRCN, leur permette de se donner les moyens d'augmenter leur visibilité et de consolider leur positionnement. Ces investissements sont alignés avec la volonté de notre gouvernement de soutenir l'amélioration de la productivité et la compétitivité de nos organismes qui contribuent grandement au développement économique de Charlevoix » ajoute Kariane Bourassa, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré.

« En soutenant Vélo Charlevoix, nous poursuivons activement le développement de notre créneau stratégique qu'est le récréotourisme durable. Ce projet contribue au dynamisme régional tout en renforçant le positionnement de Charlevoix comme destination de choix pour les événements sportifs. Quant au projet de la Papeterie Saint-Gilles, il nous permet d'appuyer une entreprise phare de notre patrimoine dans sa stratégie de commercialisation, contribuant ainsi à améliorer sa compétitivité et à assurer sa pérennité », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Patrick Lavoie.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 2 413 379 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca